



# Première Conférence de haut niveau du Partenariat Afrique-UE pour l'énergie (PAEE)

14/15 septembre 2010

## SYNTHESE DE LA PREMIERE CONFERENCE DE HAUT NIVEAU DU PARTENARIAT AFRIQUE-UE POUR L'ENERGIE (PAEE)

14/15 SEPTEMBRE 2010

La première Conférence de haut niveau du Partenariat Afrique-UE pour l'énergie (PAEE) consacrée à l'accès à l'énergie, à la sécurité énergétique et aux énergies renouvelables a eu lieu les 14 et 15 septembre à Vienne, en Autriche. La conférence était co-organisée par la Commission de l'Union africaine, la Commission de l'Union européenne (CE), le ministère fédéral des Affaires européennes et internationales d'Autriche, le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) et le gouvernement de Maurice. La Conférence de haut niveau du PAEE a réuni plus de 300 participants, dont des ministres, des ambassadeurs et d'autres décideurs de haut niveau venus de 21 pays européens et de 23 pays africains ainsi que des commissaires de l'Union africaine et de l'Union européenne, des universitaires, des chefs d'entreprises et des membres de la société civile de pays africains et européens.

Le mardi, la conférence du PAEE a débuté par des allocutions d'ouverture, suivies par un débat d'experts sur les objectifs politiques en matière d'accès à l'énergie, de sécurité énergétique et d'énergies renouvelables à l'horizon 2020. Les participants ont ensuite entendu trois discours-programmes et se sont réunis pour trois débats d'experts traitant de l'avenir du PAEE, du rôle des technologies, des politiques et des marchés. Les participants de haut niveau ont également adopté la Déclaration de la Conférence de haut niveau et la Feuille de route du PAEE, qui présente le programme de travail 2011-2013 du Partenariat, et ont lancé le Programme de coopération Afrique-UE dans le domaine des énergies renouvelables (RECP) qui vise à renforcer la coopération industrielle et commerciale entre les entreprises du secteur de l'énergie dans les deux continents. Le mercredi, Kandeh K. Yumkella, directeur général de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI), a prononcé un discours-programme. Ce discours a été suivi par un vaste débat interactif sur les moyens d'accroître le nombre de personnes ayant accès à des services énergétiques modernes en Afrique. Les remarques finales ont été prononcées par Irene Freudenschuss-Reichl, directrice générale de la coopération au développement au ministère fédéral des Affaires européennes et internationales d'Autriche.

Au nombre des principaux thèmes traités lors de la Conférence de haut niveau, citons la nécessité de reconnaître que l'énergie est l'un des facteurs clés pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (ODM), le rôle incombant au financement et aux nouveaux mécanismes financiers du secteur public et privé, l'importance que revêt un approvisionnement énergétique stable pour le développement économique et industriel, la néces-

sité de renforcer les capacités et d'acquérir des connaissances sur le potentiel que représentent les énergies renouvelables, le rôle joué par les politiques et les institutions dans le façonnement d'environnements stables et favorables aux investissements, et l'attention spéciale à accorder à l'approvisionnement énergétique des pauvres.

## BREVE HISTORIQUE DE L'ENERGIE RENOUVELABLE EN RELATION AVEC L'AFRIQUE ET L'EUROPE

L'énergie renouvelable est devenue une exigence fondamentale pour affronter les défis posés non seulement par le changement climatique, mais aussi par la croissance économique. Elle est également considérée comme une base essentielle pour répondre aux besoins de la population rurale pauvre. Étant donné que la population n'ayant pas accès à l'électricité est aujourd'hui encore estimée à 1,6 milliard de personnes, la production décentralisée d'énergie renouvelable permettra à un plus grand nombre de personnes d'accéder à des services énergétiques.

### Dans cette édition

|   |    |
|---|----|
| Breve historique de l'énergie renouvelable en relation avec l'Afrique et l'Europe .....   | 1  |
| Compte rendu de la conférence .....   | 2  |
| Bienvenue et ouverture officielle .....   | 2  |
| Façonner l'avenir – objectifs politiques en matière d'accès à l'énergie, de sécurité énergétique et d'énergies renouvelables à l'horizon 2020 ..... | 3  |
| Discours-programme: faire face à l'avenir – un partenariat énergisant .....   | 4  |
| Adoption de la déclaration de la conférence de haut niveau et de la feuille de route du pae .....   | 4  |
| Les énergies renouvelables en afrique – d'un vaste potentiel à une source d'énergie fiable ? .....  | 5  |
| Réflexions de chefs de délégation venus de pays membres du pae .....  | 7  |
| Remarques finales du mardi .....  | 8  |
| Session d'ouverture du mercredi .....   | 8  |
| Accès à l'énergie – comment atteindre 100 millions de personnes supplémentaires ? Un débat modéré .....   | 8  |
| Remarques finales .....   | 11 |
| Evenements a venir .....  | 11 |

C'est pourquoi le dialogue international sur les énergies renouvelables met de plus en plus l'accent sur la nécessité d'accroître l'exploitation de l'énergie durable et renouvelable à la fois au niveau régional et mondial. Depuis la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement qui a eu lieu en 1992 à Rio de Janeiro, au Brésil, diverses organisations et agences des NU ont engagé des actions dans ce domaine, et de nombreuses réunions et conférences internationales ont été tenues.

Plus récemment, l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA) a été créée en janvier 2009 et son statut d'organisation internationale a été ratifié en juillet 2010. IRENA a pour objectifs d'offrir un cadre institutionnel international en vue de consolider les efforts politiques et de faciliter le partage d'informations, et de stimuler ainsi la transition vers une société basée sur les énergies renouvelables.

Finalement, des efforts considérables ont été déployés tant en Afrique que dans l'Union européenne (UE) pour intégrer toujours plus les énergies renouvelables dans les politiques régionales de l'énergie et du développement. Une brève liste des politiques et des événements les plus pertinents dans le contexte de l'utilisation des énergies renouvelables dans et entre les deux continents est donnée ci-dessous.

**LE G8 ET L'ÉNERGIE RENOUVELABLE :** en juillet 2000, le Groupe des huit (G8) pays les plus industrialisés a créé la task force chargée des énergies renouvelables afin d'identifier des actions de nature à promouvoir un changement dans l'approvisionnement, la distribution et l'utilisation des énergies renouvelables dans les pays en développement. En 2001, la task force a conclu que les ressources en énergie renouvelable sont susceptibles de considérablement réduire les impacts locaux, régionaux et mondiaux sur l'environnement de même que les risques en matière de sécurité énergétique. Elle a proposé qu'une action concertée soit engagée par le G8, d'autres pays, le secteur privé et des institutions financières internationales pour mettre en œuvre ses recommandations. Lors du Sommet de Gleneagles en juillet 2005, le G8 a publié une déclaration conjointe dans laquelle les dirigeants mondiaux ont annoncé la mise en place d'un dialogue international sur le changement climatique, l'énergie propre et le développement durable. Le Partenariat international pour la coopération en matière d'efficacité énergétique (IPEEC) a été signé en 2009.

**SMDD :** le Sommet mondial pour le développement durable (SMDD) s'est réuni en août-septembre 2002 à Johannesburg, en Afrique du Sud. Les participants au SMDD ont adopté le Plan de mise en œuvre de Johannesburg, qui aborde la question des énergies renouvelables dans plusieurs de ses chapitres. En ce qui concerne les modes de consommation et de production durables (chapitre III), les gouvernements sont convenus d'accroître de façon substantielle la part mondiale des sources d'énergies renouvelables, l'objectif étant d'augmenter la contribution de l'énergie renouvelable dans l'apport total d'énergie « en ayant conscience de l'urgence ». Le Plan de mise en œuvre de Johannesburg aborde également les questions d'énergie renouvelable dans le texte consacré à l'élimination de la pauvreté (chapitre II), aux petits États insulaires en développement (chapitre VII) et à l'Afrique (chapitre VIII).

**EUEI :** établie lors du SMDD, l'Initiative Énergie de l'UE pour l'éradication de la pauvreté et le développement durable (EUEI), fait partie intégrante de la Facilité UE-ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique) pour l'énergie, et consacrera 420 millions EUR à la promotion de services énergétiques modernes, abordables et durables dans les zones rurales et périurbaines d'ici à 2013.

**PAEE :** le Partenariat Afrique-UE pour l'énergie (PAEE) a été lancé à Lisbonne, Portugal, en décembre 2007, lors du deuxième Sommet Afrique-UE. La Stratégie conjointe Afrique-UE et son plan d'action y ont été adoptés, créant un cadre destiné à faciliter un dialogue politique et une coopération structurés dans quatre grands domaines revêtant une importance stratégique : paix et sécurité ; gouvernance et droits humains ; commerce et intégration régionale, et questions clés liées au développement. Le Partenariat Afrique-UE pour l'énergie (PAEE) est l'un des huit partenariats stratégiques issus de la Stratégie conjointe Afrique-UE et du plan d'action et met l'accent sur trois domaines principaux : l'accès à l'énergie, la sécurité énergétique et l'énergie renouvelable.

**DIRECTIVE DE L'UNION EUROPÉENNE SUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES :** adoptée en avril 2009, la directive de l'Union européenne sur les énergies renouvelables engage les États membres de l'UE à s'assurer que 20 % de leur énergie proviennent de sources d'énergie renouvelables dans leurs efforts visant à améliorer la sécurité énergétique et la compétitivité et à lutter contre le changement climatique. Son but est de maintenir le rôle de premier plan que l'UE joue au niveau mondial dans les technologies d'énergie renouvelable. Cependant, elle affirme que l'UE sera sans aucun doute contrainte d'importer une partie de cette capacité et, en conséquence, des projets interrégionaux d'énergies renouvelables entre l'Afrique et l'UE ont déjà commencé à prendre forme.

**PIDA :** le Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA), élaboré par la Commission de l'Union africaine, le Secrétariat du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et la Banque africaine de développement, a vu le jour en juillet 2010. Le PIDA vise à améliorer l'accès à des réseaux d'infrastructure intégrés, régionaux et continentaux, et entretient un programme visant à identifier des projets prioritaires d'investissement dans les énergies renouvelables.

## COMPTE RENDU DE LA CONFERENCE

### BIENVENUE ET OUVERTURE OFFICIELLE

Le mardi, 14 septembre, Michael Spindelegger, ministre fédéral des Affaires européennes et internationales d'Autriche, salue les participants au nom des coprésidents Elham M.A. Ibrahim, commissaire à l'infrastructure et à l'énergie de l'Union africaine, Günther H. Oettinger, commissaire aux infrastructures et à l'énergie de l'Union européenne, Andris Piebalgs, commissaire pour le développement de l'Union européenne, Devanand Virahsawmy, ministre de l'Environnement et du Développement durable de la République de Maurice et Gudrun Kopp, Secrétaire d'État parlementaire au ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ). Spindelegger déclare que le développement de l'énergie est une condition préalable au développement économique et au progrès social et qu'il est

également important pour affronter les défis que posent la sécurité mondiale, le changement climatique et les OMD. Il déclare que le temps est venu de passer à des systèmes d'énergie plus durables, qui favorisent le développement dans les pays moins avancés, peuvent fournir de l'énergie à neuf milliards de personnes d'ici à 2050 et fonctionnent au sein d'économies vertes. Soulignant que l'Europe est prête à faire face aux conséquences du changement climatique en accroissant ses importations d'énergie, il fait remarquer que la coopération de l'Europe avec l'Afrique dans le domaine des énergies renouvelables est également une question de sécurité énergétique.



**Devanand Virahsawmy**, Ministre de l'Environnement et du Développement durable, République du Maurice

Devanand Virahsawmy, ministre de l'Environnement et du Développement durable de la République de Maurice, appelle à un partenariat stratégique s'inscrivant dans la durée et s'appuyant sur des solutions fiables de nature à répondre au défi énergétique. Soulignant l'absence d'accès à des systèmes énergétiques modernes dans un grand nombre de pays africains, il insiste sur la nécessité d'adopter des approches régionales ou continentales, plutôt que

locales, afin de contribuer à réduire les coûts et de garantir un approvisionnement énergétique durable. Virahsawmy insiste sur le fait que l'intégration économique et énergétique doit aider à améliorer l'allocation de ressources financières et que le PAEE devrait mettre l'accent sur des systèmes financiers et institutionnels novateurs et sur le développement de synergies.



**Dr Michael Spindelegger**, Ministre fédéral des Affaires européennes et internationales, République d'Autriche



De gauche à droite: **Dr Michael Spindelegger**, Ministre fédéral des Affaires européennes et internationales, République d'Autriche; **Dr Elham M.A. Ibrahim**, Commissaire aux infrastructures et à l'énergie, Commission de l'Union Africaine; **Günther Oettinger**, Commissaire en charge de l'énergie, Commission européenne; **Teneng Mba Jaitheh**, Vice-ministre du Pétrole et des Ressources minérales, République de la Gambie

## FAÇONNER L'AVENIR - OBJECTIFS POLITIQUES EN MATIÈRE D'ACCÈS À L'ÉNERGIE, DE SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE ET D'ÉNERGIES RENOUVELABLES À L'HORIZON 2020

Suggérant que « partenariat » est le mot-clé de la conférence, Christoph Leitl, président de la Chambre fédérale autrichienne de l'économie, transmet aux participants un « message du secteur privé ». Il souligne que les gouvernements doivent faire se rencontrer les acteurs impliqués et formuler des objectifs clairs et que les entreprises du secteur privé peuvent contribuer à réaliser ces objectifs en apportant leur savoir-faire et leurs compétences. Affirmant qu'un grand nombre de projets en Afrique sont arrivés à maturité et sont prêts à être mis en œuvre, il met en avant des projets d'énergie hydroélectrique, géothermique, biomassique, solaire et éolienne et invite les participants à discuter d'idées de projet concrètes.

Günther Oettinger, commissaire européen à l'énergie, souligne l'importance du PAEE pour la réalisation des OMD. Il déclare que le PAEE offre à l'Afrique une chance de connaître un développement différent de celui de l'Europe et que la Feuille de route du PAEE identifie des lacunes et des domaines de politique clés pour promouvoir des actions grâce à des objectifs politiques clairs. Il poursuit en disant que des services énergétiques stables sont une condition indispensable au progrès économique et que l'Afrique possède d'abondantes ressources naturelles qui doivent être associées à un savoir-faire approprié pour produire des solutions bénéfiques à tous qui lui permettront de répondre à ses besoins énergétiques. Oettinger évoque ensuite les effets externes induits par la directive de l'Union Européenne sur les énergies renouvelables, telle que l'initiative en matière d'énergie solaire de DESERTEC, et fait savoir que celle-ci a encouragé d'autres initiatives dans le domaine des énergies renouvelables en Afrique.

Elham M.A. Ibrahim, commissaire aux infrastructures et à l'énergie de l'Union africaine, note que des institutions et des mécanismes financiers innovants sont nécessaires pour atteindre l'objectif visant à fournir des services énergétiques modernes à 100 millions d'Africains supplémentaires d'ici à 2020. Elle déclare que le PAEE doit travailler en synergie avec d'autres programmes et partenariats.

## DISCOURS-PROGRAMME: FAIRE FACE À L'AVENIR - UN PARTENARIAT ÉNERGISANT

Dans son discours-programme, Simon D'Ujanga, ministre de l'Énergie et du Développement des Ressources minérales d'Ouganda, met l'accent sur l'impossibilité de réaliser les OMD si les objectifs du PAEE, pour aussi ambitieux qu'ils soient, ne sont pas atteints. Il fait remarquer cependant que l'objectif de 10 000 mégawatts (MW) d'hydroélectricité ne représente que 3,3 % du potentiel du continent et que cette capacité devrait être augmentée. Il relève également que le torchage du gaz naturel est inadmissible sur un continent où les besoins en énergie sont si désespérément élevés. D'Ujanga souligne ensuite les progrès accomplis par son pays dans le domaine de l'énergie, notant qu'actuellement, en 2010, tout juste un peu moins de 10 % de l'Ouganda sont électrifiés par comparaison à 1 % seulement en 2001. Il présente ensuite la politique de l'Ouganda en matière d'énergie renouvelable, expliquant que les tarifs de rachat ont favorisé la mise en place d'un environnement prévisible pour les entreprises et que le fait de fournir des projets de contrat d'achat d'énergie à des petits projets a contribué à réduire les coûts de transaction. Il conclut en notant l'importance d'une intégration régionale pour surmonter les problèmes suscités par la nécessité de faire face d'urgence à des situations de sous-alimentation et de mettre en place un approvisionnement en énergie plus fiable et moins onéreux.



**Gudrun Kopp**, Secrétaire d'État parlementaire auprès du ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement, République fédérale d'Allemagne

Déclarant que l'accès à l'énergie est un facteur clé du développement, Gudrun Kopp, Secrétaire d'État parlementaire au BMZ, en Allemagne, constate que les efforts déployés par le PAEE pour améliorer l'accès à l'énergie ont contribué de façon considérable à la réalisation de l'objectif d'une coopération renforcée telle qu'elle est exigée par la stratégie UE-Afrique de Lisbonne de 2007. Elle fait remarquer que, bien que les situations énergétiques actuelles soient très différentes en Afrique et dans l'Union européenne, les solutions futures seront néanmoins similaires et met en avant le changement

climatique, la sécurité énergétique et la dépendance vis-à-vis des combustibles fossiles. Elle déclare que les solutions envisageables peuvent être employées par les deux continents et évoque à ce propos la diversification des sources d'énergie, les réseaux énergé-

tiques transfrontaliers, l'expansion massive des énergies renouvelables et l'amélioration de l'efficacité énergétique.

Dans son discours-programme, Dammipi Noupokou, ministre des Mines et de l'Énergie du Togo, affirme que l'électricité est devenue un facteur primordial pour les économies nationales et qu'un accès amélioré à l'énergie peut contribuer à réduire la pauvreté et à atteindre les OMD. Il souligne que la fourniture d'énergie est une mission politique et exhorte les gouvernements à jouer un rôle plus massif, sans pour autant écarter les partenariats publics privés (PPP) qui, pour réussir, ont besoin de règles claires, bien établies. Notant que l'Afrique dispose de suffisamment de ressources pour produire de l'énergie, mais que ces ressources ne sont pas distribuées de façon adéquate, il appelle à une coopération renforcée entre les pays. Il fait part d'expériences recueillies par le Pool énergétique d'Afrique de l'Ouest, qui a mis sur pied un réseau énergétique avec un opérateur indépendant.

Dans la discussion qui s'ensuit, de nombreux participants africains se disent préoccupés par le fait que nombre des objectifs du PAEE semblent être trop peu ambitieux. Un participant européen est d'avis que les objectifs et la Feuille de route auraient dû être plus explicitement mis en concordance avec les OMD. Dans son commentaire, il fait également remarquer que la Déclaration de la Conférence de haut niveau pêche par manque de transparence et de clarté sur les mécanismes et les institutions de financement et note qu'il conviendrait de faire la distinction entre les systèmes de financement destinés aux pays d'Afrique du Nord et ceux destinés aux pays d'Afrique subsaharienne. De nombreux participants africains exigent également un redoublement d'efforts, mettant en avant le fait que l'intensification des débats devait se traduire par un accroissement des actions engagées. Un participant d'Afrique du Nord constate que les politiques d'exploration et d'exploitation de l'énergie, en particulier les politiques de responsabilité et de contingence, doivent être revues à la lumière de la nappe de pétrole et marée noire de BP et que les sociétés multinationales doivent améliorer leur responsabilité sociale d'entreprise pour que les objectifs du PAEE puissent être atteints.

## ADOPTION DE LA DÉCLARATION DE LA CONFÉRENCE DE HAUT NIVEAU ET DE LA FEUILLE DE ROUTE DU PAEE

Les participants ont ensuite adopté la Déclaration de la Conférence de haut niveau et la Feuille de route du PAEE. La déclaration engage les partenaires à réaliser, entre autres, les objectifs suivants d'ici 2020 :

- fournir des services énergétiques modernes et durables à au moins 100 millions d'Africains de plus d'ici à 2020 ;
- accroître les interconnexions électriques à la fois sur le continent africain et entre l'Afrique et l'Europe ;
- doubler l'utilisation du gaz naturel en Afrique et les exportations vers l'UE ; et

- construire de nouvelles centrales hydroélectriques d'une capacité de 10 000 MW, réaliser des éoliennes générant au moins 5 000 MW et installer 500 MW de toutes formes d'énergie solaire de même que tripler les capacités des autres énergies renouvelables.

L'adoption de la Déclaration de la Conférence de haut niveau a également marqué le lancement formel du Programme de coopération Afrique-UE dans le domaine des énergies renouvelables (RECP), qui, d'ici à 2020, vise entre autres à :

- renforcer le secteur et les marchés des énergies renouvelables en Afrique ;
- soutenir l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques et mesures permettant d'accroître les investissements dans les énergies renouvelables en Afrique, et
- promouvoir la recherche, l'éducation et le transfert de technologies axés sur le marché en matière d'énergies renouvelables.

La Feuille de route du PAEE précise les objectifs du travail futur du PAEE en conformité avec la Déclaration de la Conférence de haut niveau et avec le RECP, et est un « document vivant » qui est supposé être révisé et remis à jour au fil du temps.

## LES ÉNERGIES RENOUVELABLES EN AFRIQUE - D'UN VASTE POTENTIEL À UNE SOURCE D'ÉNERGIE FIABLE ?

Tumi Makgabo, consultante indépendante, modère ces débats d'experts.

### LES DÉFIS À AFFRONTER À L'AVENIR : LANCEMENT DU PROGRAMME DE COOPÉRATION AFRIQUE-UE DANS LE DOMAINE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES (RECP) – UN ENGAGEMENT (POLITIQUE) À LONG TERME :

Andris Piebalgs, commissaire européen au développement, déplore que le développement soit lent dans la pratique alors que l'importance de l'accès à l'énergie fait l'objet d'un large consensus. Il déclare qu'une action déterminée et coordonnée est nécessaire pour exploiter les sources durables rapidement, avant que ne soient introduites des énergies fossiles pour répondre à une demande d'énergie croissante. Il constate que l'Afrique possède certes d'abondantes ressources en énergie non exploitées, mais que celles-ci ne sont pas accessibles dans les régions éloignées et qu'il importe de ce fait de promouvoir à la fois des systèmes d'énergies renouvelables indépendants et à petite échelle et de grandes centrales connectées au réseau. Piebalgs continue en disant que le financement du développement pourrait jouer un rôle catalyseur dans la mobilisation de fonds privés et mentionne des instruments tels que la combinaison de prêts et de subventions et les modalités de partage des risques de même que des actions d'accompagnement telles que la recherche, le renforcement des capacités et la formation technique. Notant que l'UE a déjà intégré l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables dans ses propres politiques, il indique que le défi consiste à présent à intégrer l'énergie durable dans la planification du développement, et il

souligne la nécessité de s'assurer que cette mesure constituera un bénéfice réel au niveau local et communautaire.



Andris Piebalgs, Commissaire en charge du développement, Commission européenne, lance le Programme de coopération Afrique-UE dans le domaine des énergies renouvelables (RECP)

Kiraitu Murungi, ministre de l'Énergie du Kenya, met l'accent sur les problèmes techniques et financiers liés au développement des énergies renouvelables, tels que le coût élevé des panneaux solaires, les lacunes de connaissance en ce qui concerne le potentiel en énergie éolienne et les risques d'exploration de l'énergie géothermique. Il présente les initiatives prises par son gouvernement pour faire face à ces défis, tels que la création d'une société publique de développement de l'énergie géothermique et des programmes de renforcement des capacités et de formation pour les ingénieurs.

En réponse à des questions posées par des participants, Piebalgs note que le développement dans le domaine de l'énergie est souvent un processus « descendant » et qu'une intervention des gouvernements est nécessaire, en Afrique encore plus qu'ailleurs, pour surmonter ces goulets d'étranglement. Soutenu par Murungi, il souligne le rôle que les gouvernements sont appelés à jouer pour garantir le financement et la sécurité à des investissements à long terme et à grande échelle dépassant la capacité du secteur privé.

Murungi annonce ensuite que la France et le Kenya ont créé l'Initiative Paris Nairobi visant à promouvoir l'accès aux énergies renouvelables et invite les parties intéressées à assister à son lancement le 18 novembre 2010.

### OPTIONS DE DÉVELOPPEMENT : SOLUTIONS TECHNOLOGIQUES – DU XS AU XXL ?

Olivier Ngororabanga, directeur du projet de promotion de l'énergie rurale (REPro) au Rwanda, discute des enseignements tirés d'un projet PPP de microcentrale hydroélectrique, qui produit en moyenne 52 022 kWh/mois et dont profitent 1 813 personnes. Le soutien du gouvernement, l'esprit d'entreprise, la capacité de développer des projets et la disponibilité de prêts bancaires faisaient partie, selon lui, des conditions préalables à l'investissement. Concernant les problèmes, il évoque les coûts d'investissement importants, les coûts d'emprunt élevés exigés par les banques locales, la capacité d'ingénierie limitée pour des études, des travaux de conception et la passation de marchés d'équipement, des frais d'importation élevés du fait des petites quantités de technologie



Discussion sur "Solutions technologiques — du XS au XXL?" (de gauche à droite): **Tumi Makgabo**, modérateur; **Gilbert Tshiongo Tshibinkubula wa Tumba**, Ministre de l'Énergie, République Démocratique du Congo; **Alemayehu Tegenu**, Ministre des Mines et de l'Énergie, République fédérale démocratique d'Éthiopie; **Olivier Ngororabanga**, Directeur de projet, Promotion de l'énergie rurale (REPro), République du Rwanda; **Max Schön**, Membre du Conseil de surveillance de la Fondation DESERTEC; président de l'association allemande du Club de Rome

nécessaires ainsi que l'absence de sociétés privées déjà implantées dont il aurait été possible de tirer des leçons.

Max Schön, membre du conseil de surveillance de la Fondation DESERTEC et président de l'association allemande du Club de Rome, Allemagne, parle de DESERTEC, un consortium soutenant le développement d'une série de projets d'énergies renouvelables dans différents déserts du monde.

Il explique qu'en six heures le soleil fournit autant d'énergie aux déserts du monde que celle consommée à l'échelle mondiale pendant une année et qu'il est aujourd'hui possible de transporter l'énergie de ces régions sur plus de 1 000 kilomètres avec une perte de 3 % seulement. Il continue en disant que DESERTEC est une initiative favorisant la rencontre du secteur de l'industrie, de la société civile, des milieux universitaires et du monde politique. Il note qu'il est impératif d'accroître de façon drastique la formation de jeunes experts en énergies renouvelables si l'on veut que les ambitions du PAEE deviennent réalité.

Se joignant au groupe pour un débat d'experts, Alemayehu Tegenu, ministre des Mines et de l'Énergie d'Éthiopie, fait savoir que son pays développe actuellement 10 000 MW d'énergie destinés à être utilisés au niveau régional. Se joignant également au débat, Gilbert Tshiongo Tshibinkubula wa Tumba, ministre de l'Énergie de la République démocratique du Congo, déclare qu'en dépit des efforts massifs déployés à l'échelon national pour accroître la production d'énergie de manière à permettre à 75 % de la population d'avoir accès à des services énergétiques d'ici 2025, son pays ne disposait pas des ressources nécessaires pour atteindre cet objectif et que l'aide actuelle était également insuffisante.

Schön mentionne qu'il y a deux ans seulement, le gouvernement allemand avait fait savoir qu'il n'était pas intéressé par DESERTEC

et que l'initiative avait été contrainte de rechercher des appuis privés alors qu'elle avait été lancée en Allemagne. Il signale également que le Maroc, qui ne disposait d'aucune planification dans le domaine des énergies renouvelables il y a deux ans encore, est aujourd'hui en train de planifier des accroissements considérables dans ce domaine. Il note que le Maroc et d'autres pays en développement bougent beaucoup plus rapidement que les Européens. Il affirme que cette nouvelle constellation et ces nouvelles structures d'acteurs exigent de nouvelles idées et stratégies sur la manière d'atteindre les objectifs que l'on s'est fixé dans le domaine de l'énergie renouvelable. Ngororabanga dit que la solution aux problèmes liés au lancement de projets à petite échelle dans le domaine de l'énergie est liée à deux facteurs, à savoir, un soutien financier adéquat et la possession des compétences de gestion nécessaires, ces deux facteurs faisant que les investisseurs et les participants auront confiance que le projet puisse se maintenir à long terme et que l'investissement en vaut la peine.

#### **FAIRE EN SORTE QUE CELA ARRIVE : LES POLITIQUES ET LE MARCHÉ – FAÇONNER LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE :**

Elizabeth Dipuo Peters, ministre de l'Énergie d'Afrique du Sud, déclare que 75 % des habitants de son pays ont accès à de l'énergie, mais que l'on se heurte à des obstacles considérables pour atteindre les 25 % restants, ceux-ci vivant dans des zones rurales difficiles à atteindre ou dans des zones d'habitat spontané non structuré. Elle indique que son pays met tout particulièrement l'accent sur l'amélioration de l'efficacité énergétique, cette mesure étant la mieux à même de donner des résultats à portée de main. Elle informe que le président sud-africain Jacob Zuma a demandé à ce que 30 % des nouveaux investissements dans le domaine de l'énergie soient réalisés au niveau de producteurs d'électricité indépendants.

Kurt Lonsway, directeur de division chargé des questions d'environnement et de changement climatique au sein de la Banque africaine de développement (AfDB), évoque le grand nombre de programmes d'investissement dans l'énergie réalisés par l'AfDB dans le cadre du Fonds d'investissement pour le climat, du Fonds mondial pour l'environnement et du Mécanisme pour un développement propre, entre autres. Il mentionne que ces programmes incluent des financements à des conditions de faveur et aux conditions du marché ainsi qu'une assistance technique et que les projets de l'AfDB sont conçus pour être ultérieurement étendus, un financement étant attendu de sources privées dès lors que le potentiel du projet a été initialement démontré.

Jean-Yves Grosclaude, directeur du département technique opérationnel au sein de l'Agence Française de Développement (AFD), parle des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique au Kenya. Il mentionne que l'AFD a fourni un appui pour mobiliser 30 millions USD pour des projets dans ce domaine en organisant la rencontre de banques intéressées et en les convainquant de fournir un financement. Il fait remarquer cependant, qu'il était devenu évident, une fois ces fonds distribués, que les petites et moyennes entreprises (PME) emprunteuses étaient intéressées non seulement par des prêts, mais également par des mesures de renforcement des capacités. Il déclare que l'assistance technique doit tenir compte des exigences régionales et des besoins des États et qu'elle doit s'y adapter. Grosclaude conclut en soulignant que le problème n'est souvent pas de trouver un financement, mais d'identifier des définitions et des visions partagées.

En réponse à des commentaires des participants, Dipua Peters affirme que « l'électricité est l'oxygène du développement socioéconomique » et que la principale pierre d'achoppement pour l'Afrique est le coût prohibitif des technologies qui permettraient d'étendre l'accès à l'énergie.

Au nombre des solutions faites maison, elle évoque le gaz de décharge et une nouvelle initiative de concentration de l'énergie solaire mais rappelle une nouvelle fois que le coût de ces technologies est prohibitif.

Lonsway décrit le Fonds pour l'énergie renouvelable en Afrique qui doit être mis en œuvre prochainement et dont l'objectif est de lutter contre les coûts de transaction élevés qui empêchent le décollage de projets à petite échelle. Grosclaude déclare qu'en tout premier lieu l'objectif de l'AFD est de créer des emplois.

## RÉFLEXIONS DE CHEFS DE DÉLÉGATION VENUS DE PAYS MEMBRES DU PAEE

Jean-Louis Borloo, ministre d'État français de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, relève le caractère transsectoriel de l'énergie. Il déclare que les débats sur l'environnement, le développement et le changement climatique abordent tous la question de l'énergie et que le fossé entre riches et pauvres ne peut être comblé sans résoudre le problème de l'accès à l'énergie. Il appelle à s'assurer que les nouvelles sources de financement provenant de la quinzième Conférence des Parties (COP15) à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), qui s'est déroulée à Copenhague, au Danemark,

en décembre 2009, sont utilisées pour traiter des problèmes tels que ceux de l'énergie et de la déforestation. Il souligne que des mécanismes de financement innovants sont nécessaires pour garantir que des processus tels que REDD (réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation de la forêt) puissent progresser. En exigeant l'accès à des systèmes énergétiques abordables pour tous, il met l'accent sur le fait que l'énergie n'est pas seulement l'affaire des compagnies d'électricité, mais également celle de la solidarité internationale.



Jean-Louis Borloo, Ministre d'État de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat, République Française

Donnant à penser que les pays africains comptent parmi les plus riches en termes de potentiel en énergie renouvelable, la Hongrie exprime son soutien à des projets tels que le projet du « Grand Mur Vert de l'Afrique » et le projet du « Sahara vert ». Le Maroc met l'accent sur l'importance d'une coopération régionale et de modes de financement novateurs pour satisfaire la demande d'énergie croissante des pays africains du fait de l'augmentation de la population.

Le Tchad demande à ce qu'une plus haute priorité soit accordée à l'utilisation de l'énergie pour réduire la pauvreté et dit que les ressources abondantes d'énergies renouvelables de son pays, qui sont à ce jour encore inexploitées, devraient être vues comme une grande chance. La République démocratique du Congo demande à ce que les pays européens souscrivent des engagements financiers clairs et donnent des assurances sur les étapes à venir.

Tout en mettant l'accent sur le fait que le principal obstacle à un développement économique durable reste l'absence d'accès à l'énergie et de sécurité d'approvisionnement, le Malawi affirme que l'Afrique doit progresser plus rapidement sur la voie d'un accroissement par habitant de la consommation d'énergie propre. Le Bénin souligne l'importance que revêt un approvisionnement en énergie adéquat et à des coûts abordables pour créer des emplois et réduire la pauvreté et constate qu'il conviendrait de saisir l'opportunité de la conférence pour mobiliser un cofinancement de projets. Le Portugal se félicite de l'opportunité de mise en commun des expériences offerte par le PAEE.

La Sierra Leone déplore que la Déclaration de la Conférence de haut niveau n'aborde pas la question de l'équité. Elle appelle à des mesures de discrimination positive en faveur des pays les moins développés qui doivent faire face à des problèmes d'approvisionnement en énergie plus importants que les pays développés.

La Libye déclare qu'un travail important devra être accompli à court terme pour atteindre les objectifs énoncés dans la Déclara-

tion mais que les cibles retenues pour l'accès à l'énergie restent très prudentes compte tenu du nombre actuel de personnes n'ayant pas accès à des services énergétiques.

## REMARQUES FINALES DU MARDI

Dans ses remarques de clôture, Aboubakari Baba-Moussa, directeur des infrastructures et de l'énergie de la Commission de l'Union africaine, remercie les participants et résume les échanges d'idées de la journée. Il relève, entre autres, l'engagement de renforcer la coopération sur les questions d'énergie, l'importance du RECP pour le PAEE, l'importance des transferts de technologies pour la concrétisation de l'exploitation des énergies renouvelables en Afrique et le désir émis par certains participants que le PAEE mette au point un ensemble de mécanismes financiers novateurs pour le secteur des énergies renouvelables. Il annonce la venue d'une conférence des ministres africains de l'Énergie, qui se tiendra du 1 au 5 novembre 2010 à Maputo, au Mozambique, et qui lancera la première Semaine de l'énergie en Afrique et évaluera la Déclaration de la Conférence de haut niveau.



**Dr Kandeh K. Yumkella**, Directeur général, Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI)

## SESSION D'OUVERTURE DU MERCREDI

Le mercredi 15 septembre, Kandeh K. Yumkella, directeur général de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI), prononce le discours-programme d'ouverture. Présentant les conclusions du Groupe consultatif de haut niveau sur l'énergie et le changement climatique (AGECC) auprès du Secrétaire général des Nations unies, Yumkella met en exergue le fait que renforcer l'approvisionnement en énergie pour satisfaire les besoins fondamentaux est certes essentiel, mais non pas suffisant, dans la mesure où la priorité accordée à l'installation de panneaux solaires aurait pour seul effet de faire « se réverbérer la pauvreté » sur l'Afrique. Il constate qu'il est essentiel de renforcer la capacité énergétique dans le but d'accroître la production et la croissance et note que les déficits en énergie constituent la principale barrière au développement industriel. Il affirme que les entreprises doivent faire face à des coûts énormes pour organiser leur propre approvisionnement en énergie et que les pannes sont ruineuses pour l'industrie alimentaire.

Évoquant le manque d'intérêt des investisseurs dans certains pays, Yumkella insiste sur l'importance de renforcer le nombre de propositions de projet émanant des gouvernements et invite

les pays européens à apporter leur soutien au renforcement des capacités ainsi qu'à la conception et à la mise en place de projets de démonstration. Il demande que le vaste potentiel en ressources énergétiques disponible dans de nombreux pays africains soit utilisé pour diversifier les économies ainsi que pour créer une croissance stable et pour produire des richesses, insistant sur les besoins en énergie pour commercialiser les produits issus de l'agriculture et parvenir à la sécurité alimentaire. En conclusion, il invite les participants à ne pas se focaliser sur les barrières et les problèmes existant en Afrique, mais à se demander comment le continent peut « prendre la nouvelle vague verte de l'énergie » et participer aux innovations dans le domaine de l'énergie qui pourraient déboucher sur la nouvelle révolution industrielle.

Emmanuel Buah, vice-ministre de l'Énergie de la République du Ghana, met l'accent sur les progrès accomplis par son pays pour améliorer l'accès à l'énergie et sur l'objectif du gouvernement qui est d'atteindre 100 % de la population d'ici 2020. Il évoque une nouvelle loi sur l'énergie visant à améliorer la compétitivité des énergies renouvelables et à attirer les investissements du secteur

privé et mentionne la mise en place d'un fonds pour l'énergie verte qui sera mis en œuvre avec des partenaires bilatéraux et multilatéraux. Buah insiste sur le rôle de l'intégration régionale pour le développement de l'énergie et exprime l'espoir que le PAEE aidera à répondre à un grand nombre de problèmes auxquels les pays africains se trouvent confrontés.



**Emmanuel Buah**, Vice-ministre de l'Énergie, République du Ghana

Ali Ahmed Osman, ministre d'État du Pétrole du Soudan, fait état des réalisations de son pays dans le domaine

des sources d'énergie conventionnelles et non conventionnelles. Il constate que les conditions essentielles à une coopération renforcée entre pays africains et pays européens consistent, entre autres, à formuler des politiques concrètes, à accroître ou intensifier les mesures de renforcement des capacités et de formation, à intensifier les transferts de technologie, à encourager les entreprises locales à s'engager dans le domaine des énergies renouvelables, à stimuler le partage d'expériences entre pays africains et à mobiliser des ressources financières.

## ACCÈS À L'ÉNERGIE - COMMENT ATTEINDRE 100 MILLIONS DE PERSONNES SUPPLÉMENTAIRES ? UN DÉBAT MODÉRÉ

Ce débat inclut un énoncé liminaire sur chaque sujet suivi par des commentaires des participants. Chaque débat commence par une déclaration et une question posée par la modératrice Ilona Eichhorn, consultante indépendante, pour provoquer les réactions des participants.



## QUELLE EST LA PREMIÈRE PRIORITÉ : ÉLECTRIFICATION URBAINE OU RURALE ?

Mahama Kappiah, directeur exécutif du Centre régional pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique de la CEDEAO (ECREEE), suggère que le succès de l'industrie de la téléphonie mobile en Afrique, qui a commencé dans les villes et s'est étendu aux régions extérieures sous l'effet d'une spirale dynamique, soit pris comme exemple pour l'électrification.

Nebojsa Nakicenovic, professeur d'économie dans le domaine de l'énergie à l'université de technologie de Vienne et directeur-adjoint de l'Institut international pour l'analyse des systèmes appliqués (IIASA), plaide en faveur d'une priorité à l'électrification rurale en affirmant que des millions de vies pourraient être sauvées si on cessait d'utiliser des poêles intérieurs alimentés par de la biomasse.

Dans la discussion qui s'ensuit, un participant africain affirme que si l'électrification rurale bénéficiait d'une plus haute priorité, de nombreuses disparités pourraient être éliminées, en particulier celles existant entre les populations rurales et urbaines et entre les femmes et les hommes. Un autre participant affirme que le fait de privilégier l'électrification urbaine ignore l'impact de la pauvreté en énergie sur l'exode rural, qui à son tour, exacerbe la pauvreté urbaine et d'autres problèmes d'urbanisation. Un autre participant rappelle que l'Afrique reste un continent rural et que c'est ici que l'électrification doit commencer.

Un certain nombre de participants africains soulignent qu'il importe d'accorder la même attention à l'électrification urbaine et à l'électrification rurale. Un représentant de l'Afrique du Nord constate que l'électrification ne joue pas un rôle aussi considérable pour l'urbanisation que certains veulent bien le dire et déclare que les gens migrent pour trouver du travail et que l'électricité doit d'abord être acheminée vers les zones de production.

Un participant européen fait remarquer qu'il est nécessaire de disposer de cartes, d'outils et d'informations démographiques détaillées avant que des projets d'électrification à grande échelle puissent voir le jour et qu'une assistance devrait être fournie dans ce domaine. Deux participants africains répondent que des informations générales sur ces domaines existent déjà dans leur pays.

Kappiah récapitule en déclarant que l'électrification rurale et l'électrification urbaine doivent jouir de la même priorité. Il fait remarquer que des investissements de 10 milliards USD par année (ce qui n'est pas beaucoup tenu compte de ce que les gouvernements dépensent actuellement pour des subventions dans le domaine de l'énergie) permettraient d'équiper une capacité d'environ 60 000 MW au cours des deux décennies à venir.

## LE « PROBLÈME » POSÉ PAR LES PLUS PAUVRES PARMIS LES PAUVRES :

Robert van der Plas, directeur de Marchéage et Gestion de l'Environnement (MARGE), demande aux participants de faire part de leurs idées sur la manière d'améliorer la fourniture d'énergie aux segments les plus pauvres de la société, tout en insistant sur le fait que le débat ne devrait pas porter sur la biomasse, mais sur l'électrification, qui souvent exclut les pauvres. Il se dit

convaincu que ce n'est qu'en changeant les modes de pensée qu'il sera possible d'apporter des services énergétiques modernes aux ménages les plus pauvres dans la mesure où il n'est généralement pas possible de les raccorder à des réseaux existants.

Au cours de la discussion, un participant européen souligne que les plus pauvres doivent bénéficier d'une aide pour gagner plus et que la fourniture de services énergétiques devrait s'articuler autour de cet objectif. Kappiah fait remarquer que les plus pauvres payent le plus par kilowatt et que remédier à cette injustice doit être considéré comme une priorité. Un participant fait part d'un exemple venu du Ghana, où les latrines sont utilisées à la fois pour améliorer la situation sanitaire et pour électrifier un village au moyen de biogaz. Un autre participant européen affirme qu'il conviendrait de recadrer les zones rurales en marchés afin de les rendre attrayantes pour des investisseurs privés. Un représentant africain déclare que les subventions ne peuvent être une solution dans la mesure où les gouvernements ne disposent pas des ressources financières nécessaires à cet effet. Un participant européen répond que, même dans le cas où l'accès est assuré, les plus pauvres ne peuvent pas, sans assistance, payer pour y avoir droit. Deux participants africains citent ensuite des exemples où l'électrification a stimulé la production de richesses pour les plus pauvres parmi les pauvres. Van der Plas clôt la session en relevant les divergences de points de vue subsistant sur cette question.

## QUI DOIT DIRIGER LE PROJET : ACTEURS PUBLICS OU PRIVÉS ?



**Dr Albert Butare**, PDG, Fatracs Co Ltd, ancien Ministre d'État de l'Énergie, République du Rwanda

Albert Butare, directeur général de la société Fatracs et ancien ministre d'État chargé de l'Infrastructure du Rwanda, se plaint des lenteurs administratives et tracasseries bureaucratiques que les sociétés privées doivent affronter et déclenchent elles-mêmes quand elles se lancent dans des projets d'infrastructure à grande échelle.

Franz Marré, directeur du département de l'eau, de l'énergie et du développement urbain au BMZ, Allemagne, souligne que ce sont les PME et non les sociétés multinationales qui seront probablement les moteurs de la croissance. Il insiste sur la nécessité de définir des règles et des rôles clairs au sein des sociétés et des économies, y compris pour les gouvernements, de manière à ce qu'ils sachent quand rester en retrait.



**Franz Marré**, Chef de la division de l'eau, de l'énergie et du développement urbain, auprès du Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement, République fédérale d'Allemagne

Un participant européen du secteur privé fait remarquer que les entreprises doivent se sentir en sécurité pour investir et que les



Commissaires de la Commission européenne et la Commission de l'Union africaine avec les ministres de l'Afrique et l'Union européenne

gouvernements doivent travailler avec le secteur privé pour mieux comprendre ce que les uns et les autres ont à offrir. Un participant africain se déclare d'accord, mais prévient que les gouvernements devraient éviter de se laisser tenter à s'engager eux-mêmes dans la production. Un autre représentant africain rappelle aux participants les dix années de négociations entre son gouvernement et une société privée sur un projet de barrage, au bout desquelles le gouvernement avait perdu confiance et ne croyait plus en l'aide que pouvait lui apporter le secteur privé pour le développement de l'infrastructure. Un participant d'Afrique du Nord répond en affirmant que les PPP devaient bel et bien être pris en considération.

Un participant européen déclare que les entreprises doivent adapter leurs technologies à la situation prévalant dans les pays africains et qu'elles devraient considérer qu'il s'agit là, pour elles, d'une chance d'innover. Un autre participant européen du secteur privé fait remarquer que les gouvernements devraient cesser de considérer les bénéfices comme un mal, le secteur privé ayant de bonnes raisons de vouloir réaliser des bénéfices, notamment pour financer des travaux de réparation, d'amélioration et d'expansion. Un participant africain demande assistance pour réunir des informations sur les coûts de référence afin de pouvoir renseigner avec clarté les investisseurs potentiels sur le coût de ce type de projet et de permettre au gouvernement de comprendre quels types de subventions sont nécessaires et quand celles-ci devraient être supprimées.

Butare clôt le débat en disant que, comme le temps est un facteur clé, les gouvernements devraient prendre l'initiative et réaliser aujourd'hui de grands investissements initiaux dans des projets publics et, dans l'intervalle, améliorer le climat pour les investissements privés, l'objectif à long terme étant une prise en charge de ces investissements par le secteur privé. Merré ajoute que le secteur public devrait adopter un mode de raisonnement plus entrepreneurial.

En ce qui concerne les contrats de performance durable, Guido Glania, Secrétaire général de l'Alliance pour l'électrification rurale, note que la plupart des gouvernements fournissent des incitations pour la mise en place d'installations d'énergie, mais qu'ils n'abordent pas le problème de l'exploitation continue. Il plaide en faveur de « subventions intelligentes » qui stimulent la fourniture d'énergie pendant plusieurs années. Un participant africain ajoute que la durabilité de la fourniture d'énergie peut-être accrue grâce au renforcement des capacités locales, en particulier dans les zones éloignées.

#### COMMENT OBTENIR DES PROJETS PLUS BANCABLES ?

Philippe Niyongabo, directeur de la division de l'énergie au sein du département de l'infrastructure et de l'énergie de la Commission de l'Union africaine, laisse entendre qu'il existe suffisamment de projets bancables pour atteindre l'objectif d'assurer l'accès à des services énergétiques à 100 millions d'Africains de plus d'ici à 2020. Il invite à combler le fossé existant entre le nombre de projets nécessités et ceux qui sont actuellement disponibles grâce à des partenariats, à de l'expertise, à des taxes et à des mécanismes financiers appropriés.

Dans la discussion qui suit, un participant africain fait remarquer que, dans de nombreux cas, les projets dits « bancables » sont plutôt « des listes de desiderata », et il ajoute qu'une analyse financière appropriée est essentielle, mais que néanmoins, celle-ci ne sera pas fournie par le secteur privé. Un autre participant déplore le fait que de nombreux projets bancables en Afrique ne réussissent pas à obtenir un financement du fait des conditions « arrogantes » imposées par les organismes de financement. Un participant d'une organisation intergouvernementale déplore l'absence, dans le débat, d'une évaluation du mix énergétique requis au sein des pays, affirmant que les gouvernements devraient produire de telles informations dans la mesure où il leur incombe également de prendre les décisions. Pour résumer la discus-

sion, Niyongabo signale que certains participants pensent qu'il n'existe pas suffisamment de projets bancables, alors que d'autres ne partagent pas ce point de vue. Il suggère que les gouvernements développent des capacités afin d'être mieux en mesure de négocier avec le secteur privé. Pour résumer le débat global sur l'accès à l'énergie, Butare note que l'engagement émotionnel des participants témoigne de leur passion pour le bien-être de leur pays. Il souligne les appels lancés par les participants qui demandent, entre autres, que des investissements soient réalisés dans les zones urbaines à leur titre de centres économiques et dans les zones rurales afin d'améliorer le développement socioéconomique et le niveau de vie, et que les gouvernements prennent les devants et réalisent des investissements de haut niveau avant d'intégrer le secteur privé en mettant en place des conditions plus favorables à l'investissement.

## REMARQUES FINALES

Irene Freudenschuss-Reichl, directrice générale de la coopération au développement au ministère fédéral des Affaires européennes et internationales, Autriche, soulignant que la Conférence de haut niveau du PAEE est la première rencontre ministérielle ayant lieu dans le cadre des huit partenariats Afrique-Europe convenus à Lisbonne en 2007, remercie les participants pour en avoir fait un « succès retentissant » et clôt la conférence à 12h55.



**Ambassadrice Irene Freudenschuss-Reichl**, Directrice générale de la coopération au développement auprès du ministère fédéral des Affaires européennes et internationales, République d'Autriche, qui fait les remarques finales pour la Première Conférence de haut niveau du PAEE.

## EVENEMENTS A VENIR

### Sommet des Objectifs du Millénaire pour le développement :

L'Assemblée générale des Nations unies a pris la décision de convoquer une réunion plénière de haut niveau pour accélérer les progrès vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) d'ici 2015, dont l'objet est d'établir un examen d'ensemble des succès remportés, des meilleures pratiques et des enseignements tirés des obstacles et des lacunes devant se traduire par l'adoption de stratégies d'action concrètes.

**Dates :** 20–22 septembre 2010.

**Lieu :** Siège des Nations unies.

**Ville :** New York, États-Unis d'Amérique.

**www :** <http://www.un.org/en/mdg/summit2010/>

### Forum sur le climat et l'énergie des principales économies :

Le Forum sur l'énergie et le climat sera tenu au niveau des émissaires nationaux. Il poursuivra le dialogue amorcé entre les principales économies développées et en développement afin de progresser dans les solutions apportées pour faire face aux problèmes posés par le changement climatique et l'énergie propre et d'avancer dans l'exploration d'initiatives concrètes et de projets conjoints de nature à améliorer la fourniture d'énergie propre tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.

**Dates :** 20–21 septembre 2010.

**Lieu :** New York (New York), États-Unis d'Amérique.

**www :** <http://www.state.gov/r/pa/prs/ps/2010/09/147130.htm>

### Forum international sur l'efficacité énergétique et Atelier sur les investissements réalisés dans des projets d'efficacité énergétique et d'énergie renouvelable :

Le Forum associera une évaluation des politiques en matière d'efficacité énergétique (EE) et d'énergie renouvelable (ER) et des cadres législatifs à une analyse des meilleures pratiques au niveau international en mettant l'accent sur les voies et moyens de financer les investissements dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.

**Dates :** 28–30 septembre 2010

**Lieu :** Astana, Kazakhstan

**Contact :** Comité d'organisation nationale

**Fax :** (7-7172) 740 800

**E-mail :** [reg@mced6.org](mailto:reg@mced6.org)

**www :** [http://www.unecce.org/energy/se/docs/eneff\\_AstanaEEForum\\_Sept10.html](http://www.unecce.org/energy/se/docs/eneff_AstanaEEForum_Sept10.html)

### Groupe de travail spécial-KP 14 et groupe de travail spécial-LCA 12 :

la 14<sup>ème</sup> session du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto (AWG-KP 14) et la 12<sup>ème</sup> session du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention (AWG\_LCA 12) conviendront de poursuivre leurs travaux.

**Dates :** 4–9 octobre 2010

**Lieu :** Tianjin, Chine

**Contact :** UNFCCC.

**Téléphone du Secrétariat :** +49-228-815-1000

**Fax :** +49-228-815-1999

**E-mail :** [secretariat@unfccc.int](mailto:secretariat@unfccc.int)

**www :** <http://unfccc.int>

### Septième forum pour le développement de l'Afrique sur le changement climatique et le développement :

L'objectif global de ce Forum est de sensibiliser et de mobiliser efficacement l'engagement et des actions de la part des parties prenantes et des partenaires à tous les niveaux afin d'intégrer de façon efficace les préoccupations suscitées par le changement climatique dans les politiques, stratégies, programmes et pratiques du développement en Afrique.

**Dates :** 10–15 octobre 2010

**Lieu :** Addis Abeba, Éthiopie

**Contact :** Isatou Gaye

**Téléphone :** +251-11 544 3089. Fax : +251-11 551 4416

**E-mail :** [igaye@uneca.org](mailto:igaye@uneca.org)

**www :** <http://www.uneca.org/adfvii/>

**CEE-ONU – Groupe d'experts du Projet de l'efficacité énergétique globale 21 :**

Cette réunion se tiendra dans le cadre du projet de financement d'investissements dans l'efficacité énergétique pour atténuer les effets du changement climatique qui vise à promouvoir l'émergence d'un marché pour l'efficacité énergétique dans 12 pays d'Europe de l'Est, d'Europe du Sud-Est et d'Asie centrale afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

**Dates :** 18-19 octobre 2010

**Lieu :** Genève, Suisse

**www :** [http://www.unece.org/energy/se/enef\\_gee21.html](http://www.unece.org/energy/se/enef_gee21.html)

**Conférence internationale sur l'énergie renouvelable de Delhi (DIREC) :**

Cette conférence sera la quatrième conférence internationale sur l'énergie renouvelable tenue au niveau ministériel et se composera d'une réunion ministérielle, de réunions inter-entreprises et de réunions entre entreprises et gouvernements, d'événements parallèles, d'une foire commerciale et d'une exposition.

**Dates :** 27-29 octobre 2010

**Lieu :** New Delhi, Inde

**Contact :** Rajneesh Khattar, DIREC

**Téléphone du Secrétariat :** +91-98717-26762

**Fax :** +91-11-4279-5098/99

**E-mail :** [rajneeshk@eigroup.in](mailto:rajneeshk@eigroup.in)

**www :** <http://direc2010.gov.in>

**Fonds d'investissement climatiques (CIF) – Réunions du comité et du sous-comité du fonds fiduciaire :**

cette réunion convoquée par la Banque mondiale se tiendra à Washington, DC.

**Dates :** 8-12 novembre 2010

**Lieu :** Washington, DC

**Contact :** CIF Administrative Unit

**Téléphone :** +1-202-458-1801

**E-mail :** [CIFAdminUnit@worldbank.org](mailto:CIFAdminUnit@worldbank.org)

**www :** [http://www.climateinvestmentfunds.org/cif/november\\_mtgs\\_2010](http://www.climateinvestmentfunds.org/cif/november_mtgs_2010)

**Sixième Conférence des Parties à la CNUCCC et sixième réunion des Parties au Protocole de Kyoto :**

les 33e sessions des organes subsidiaires sur la mise en œuvre (SBI) et de conseil scientifique et technologique (SBSTA) se tiendront en même temps.

**Dates :** 29 novembre au 10 décembre 2010

**Lieu :** Cancún, Mexique

**Contact :** CNUCCC

**Téléphone du Secrétariat :** +49-228-815-1000

**Fax :** +49-228-815-1999

**E-mail :** [secretariat@unfccc.int](mailto:secretariat@unfccc.int)

**www :** <http://unfccc.int>



Les co-présidents du Partenariat Afrique-UE pour l'énergie avec les ministres de l'Afrique et l'Union européenne